REGLEMENT REGIONAL HAUTS DE FRANCE

NATATION ARTISTIQUE

2025



ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS	3
STAGES / REGROUPEMENTS	3
COLLECTIF AVENIR	3
PROCEDURES ET FRAIS D'ENGAGEMENTS	4
SYNCHRO DECOUVERTE ET SYNCHRO NAT	4
COUPE DE LA LIGUE	6
SWIM ARTISTIC SHOW	8
CHALLENGE REGIONAL	9
CRITERIUMS DEPARTEMENTAUX	10
POUSSINES	10



ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

VISIOS CLUBS

2 fois dans la saison, un temps d'échange est organisé entre le pôle natation artistique et les clubs.

Les dates sont consultables sur le calendrier.

COLLECTIF ENTRAINEURS

Un groupe whastapp permet aux entraineurs d'échanger au niveau régional. Voici le lien pour intégrer le groupe : https://chat.whatsapp.com/KwBBfSxXw0HIQG2LhJrEby

STAGES / REGROUPEMENTS

OBJECTIFS

- Faire progresser le niveau technique des nageurs / nageuses
- Formation initiale et continue des entraîneurs
- Créer un réseau d'échange entre les entraîneurs, mieux se connaître

CALENDRIER

Les dates sont consultables sur le calendrier.

ENCADREMENTS ET FORMATEURS

Equipe technique régionale et/ou intervenants extérieurs

COLLECTIF AVENIR

Le collectif avenir a pour but de détecter les meilleures nageurs / nageuses de la catégorie avenir et de les accompagner dans leur progression en collaboration avec leur club d'appartenance, leur(s) entraîneur(s) et aussi leurs parents.

Des regroupements spécifiques auront lieu lors des vacances scolaires et aussi une fois par mois en fonction du calendrier sportif.

Le collectif est de 20 nageurs / nageuses maximum. L'ETR se donne le droit d'en sélectionner moins. Les nageurs / nageuses nées en 2013 – 2014 – 2015 sont concernées par ce dispositif. Ces nageurs / nageuses doivent avoir validé le parcours Synchro Découverte.

La sélection est réalisée à partir des résultats de la saison N-1 et des premiers stages de saison.



PROCEDURES ET FRAIS D'ENGAGEMENTS

- Les engagements en synchro découverte, synchro nat et en compétition se réalisent sur extranat, sauf indication contraire.
- > A l'initiative de la Ligue, des procédures « manuelles » d'engagement peuvent également être mises en place si nécessaire.
- > Les engagements comprennent :
 - L'engagement des nageurs/nageuses en figures imposées et/ou en ballets
 - L'engagement des officiels conformément à la circulaire des officiels
- > Pour pouvoir participer à une compétition, les engagements via Extranat sont OBLIGATOIRES. Les dates sont affichées sur Extranat.
- > Ces modalités s'appliquent dès lors que le programme des compétitions permet le respect de ces procédures. Il importe, donc, que les responsables des clubs chargés des engagements prennent connaissance régulièrement du calendrier publié et des dates limites d'engagement sur Extranat.
- Il est souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et de rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire, sans oublier les figures imposées. Bien vérifier si les modifications ont été prises en compte.
- ➤ Le paiement des engagements est accepté via extranat ou par virement à la Ligue jusqu'à 15 jours après la fin de la compétition. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageurs / nageuses à la prochaine compétition.
- > Pour les frais d'engagements, se reporter au règlement financier de la Ligue : https://hautsdefrance.ffnatation.fr/rsc/3006/fichiers/dossiers/1496.pdf

SYNCHRO DECOUVERTE ET SYNCHRO NAT

SYNCHRO DECOUVERTE / SYNCHRO NAT

Les synchro découverte sont organisés par les clubs après autorisation de la Ligue. Les organisations sont à demander par mail à <u>marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr.</u>

TIRAGE AU SORT

Diffusion via whatsapp SYNCHRO NAT HDF, lien pour intégrer le groupe : https://chat.whatsapp.com/GUDClAdgemz6wwQ2AnvYaT
Et affichage sur le site de la ligue



EPREUVE TECHNIQUE

Les nageurs / nageuses de la catégorie junior passeront les épreuves de la catégorie jeune.

JURYS

En application de la circulaire des officiels, il est nécessaire que les officiels appartiennent au minimum à 2 clubs différents.

Le jury de la compétition sera établi par le responsable des officiels, un formateur ou le juge arbitre de la compétition. Les secrétariats et compositions de jurys doivent être intégralement complétés (prénom + nom), y compris les juges en examen.

INFORMATIQUE

Le club organisateur devra gérer la compétition à l'aide du logiciel Xo ou logiciel dédié identifié par la FFN. Il devra envoyer les ordres de passage des différentes épreuves et la liste des officiels et officiels en examen avant la compétition sur le groupe whasapp SYNCHRO NAT HDF, lien pour intégrer le groupe : https://chat.whatsapp.com/GUDClAdgemz6wwQ2AnvYaT

Le programme de la compétition sera établi par le juge arbitre de la compétition, en accord avec le club organisateur de la compétition.

Les juges en examen seront engagés sur extranat en même temps que les officiels du club. Tout juge en examen non engagé sur extranat ne sera pas admis à passer des épreuves le jour de la compétition.

Les entraîneurs et toutes personnes ne faisant pas partie du jury (jury, secrétariat, déléguée) ne sont pas autorisés à rester à proximité des jurys, ni sur les plots, pour le bon déroulement des épreuves.

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats des épreuves devront, dans la mesure du possible, être donnés le jour de la compétition sur le groupe whatsapp SYNCHRO NAT HDF, lien pour intégrer le groupe : https://chat.whatsapp.com/GUDCIAdgemz6wwQ2AnvYaT

- Le fichier des résultats devra être télétransmis à la FFN dans les meilleurs délais (maximum 48h après la compétition)
- Les résultats sous format PDF devront être envoyés à la Ligue à marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr.
- Les résultats sont consultables sur le site fédéral national à partir du lendemain de la transmission des résultats
- Le jury devra être envoyé au responsable des officiels ou à un formateur pour le suivi des officiels et des officiels en examen dans la semaine suivant la compétition

Pour le suivi du Synchro Nat, à chaque validation de la totalité du niveau (les 3 épreuves de découverte, argent ou or), le responsable de club devra adresser un mail à marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr pour mise à jour du niveau dans extranat. Les informations à transmettre sont IUF, nom + prénom, date de naissance et date de validation des épreuves.



COUPE DE LA LIGUE

OBJECTIFS

Compétition préparatoire aux compétitions de la saison en cours avec des conditions de participation allégée et simplifiée pour permettre à chaque nageur/nageuse et club d'y participer

CALENDRIER

Les dates sont consultables sur le calendrier.

CATEGORIES D'AGE

AVENIR	2013 et après
JEUNE	Filles : 2013 à 2010
	Garçons : 2013 à 2009
JUNIOR	Filles : 2010 à 2006
	Garçons : 2010 à 2005
SENIOR	2010 et avant
MAITRE	2005 et avant

CONDITIONS D'ACCES

Il n'y a pas de condition d'accès

EPREUVES

AVENIR Pas de limite de temps mais nombre d'hybrides et de portés obligatoires	2 figures obligatoires : • (106) Ballet leg tendu direct • (301) Barracuda 1.8 Equipe libre
	Ballet acrobatique
JEUNE	2 figures : • (307e) Poisson volant, vrille 360°
Pas de limite de temps mais	• (140j) Flamenco jambe plié, vrille combinée (360°+360°)
nombre d'hybrides et de	Equipe libre
portés obligatoires	Ballet acrobatique
	Combiné



JUNIOR Ballet complet	Solo libre
	Solo technique
	Duo libre
	Duo technique
	Equipe libre
	Equipe technique
	Ballet acrobatique
SENIOR Pas de limite de temps mais nombre d'hybrides et de portés obligatoires	Solo libre
	Duo libre
	Equipe libre
	Ballet acrobatique
	Ballet combiné
MAITRE Pas de limite de temps mais nombre d'hybrides et de portés obligatoires	Solo libre
	Solo technique
	Duo libre
	Duo technique
	Equipe technique
	Equipe libre
	Combiné

Nombres d'éléments pour les ballets championnats

• Junior : ballet entier, voir règlement fédéral

• Jeune

Equipe libre : 6 élémentsCombo : 7 éléments

o Ballet acrobatique : 4 éléments

Avenir

o Equipe libre : 5 éléments

o Ballet acrobatique : 2 éléments

Senior

solo libre : 4 éléments
 duo libre : 5 éléments
 Duo mixte : 4 éléments
 Equipe libre : 6 éléments
 Combo : 6 éléments

o Ballet acrobatique : 4 éléments

Nombres d'éléments pour les ballets challenge

• Avenir / Jeune

o Duo et duo mixte : 2 éléments

Equipe : 2 élémentsCombo : 2 éléments



Junior / Senior

o Duo et duo mixte : 2 éléments

Equipe : 3 élémentsCombo : 3 éléments

Nombres d'éléments pour les ballets maitres

• Ballets techniques : 3 éléments

• Ballets libres : nombre d'éléments requis libre

Le nombre d'éléments comprend hybrides et/ou portés au choix.

Le ballet pourra être présenté avec plus d'éléments, mais seuls les premiers éléments (avec le nombre indiqué ci-dessus) seront jugés.

Les épreuves sont indépendantes, il est possible de présenter des nageurs/nageuses uniquement en figures imposées ou uniquement en ballet.

CLASSEMENTS ET PODIUMS

Figures imposées : 1 classement par année d'âge dans chaque catégorie Un classement pour chaque épreuve de ballet et pour chaque catégorie d'âge.

SWIM ARTISTIC SHOW

- L'utilisation de matériel est autorisée pour les chorégraphies
- Costumes autorisés
- Autour d'un thème : les Etats Unis d'Amérique
- Evénement organisé sous forme de « gala régional » avec fil conducteur et programme
- Temps max de la chorégraphie : 3 minutes, pas de temps minimum
- Pas de limitation de temps / de nombre pour les parties à sec / dans l'eau
- Favoriser les chorégraphies sous forme de combo
- Pas d'effectif minimum et maximum
- Pas de catégorie d'âge, tout âge autorisé dans la même chorégraphie
- Communication / promotion de l'événement assuré par la Ligue en lien avec le club / municipalité support
- Evaluation par les partenaires et femmes en or de la ligue et du club organisateur



CHALLENGE REGIONAL

CATEGORIES D'AGE

AVENIRS	2013 et après
JEUNES	Filles : 2013 à 2010 Garçons : 2013 à 2009
SENIORS	2010 et avant

EPREUVES

AVENIRS	Duo
	Duo Mixte
	Equipe
JEUNES	Duo
	Duo Mixte
	Equipe
	Combiné
SENIORS	Duo
	Duo Mixte
	Equipe
	Combiné

Pour les durées de ballets et le nombre d'hybrides, se reporter au règlement fédéral.

DUREE DES BALLETS

Se référer au règlement fédéral et interrégional

QUALIFICATION POUR LE CHALLENGE NATIONAL 2

Les 5 premiers ballets par région dans chaque catégorie et épreuve

CLASSEMENTS ET PODIUMS

Résultats: 100% épreuve libre



CRITERIUMS DEPARTEMENTAUX

Nageurs / nageuses

Né(e)s en 2013 et après

Pas de niveau minimum requis mais les nageurs / nageuses ne doivent pas participer ni en championnat régional ni en challenge régional

Pour un(e) même nageur/nageuse, la participation au critérium et aux poussines est autorisée.

Epreuves

2 épreuves indépendantes

Epreuve 1: ballet de 2 minutes ± 15 secondes

Pas d'effectif minimum

Evaluation avec 2 notes : 1 pour l'exécution et 1 pour l'impression artistique

Epreuve 2 : relais

2 relais maximum par club: 4 largeurs

Relais

- Dos avec périlleux arrière enchainés en milieu de bassin
- Brasse avec 3 poussées rétro en milieu de bassin
- Godille tête avec 2 battements de jambe en milieu de bassin
- Rétropédalage côté

Classements

1 classement par département

POUSSINES

Nageurs / nageuses

Né(e)s en 2016 et après Titulaire du SNS

Epreuves

2 épreuves indépendantes

Epreuve 1 : figures imposées

2 figures obligatoires

- Périlleux arrière groupé
- Ballet leg simple (jambe au choix), possible/au choix avec système de flottaison (frite ou bidon ou autre)



Epreuve 2: ballet de 1 minute 30 ± 15 secondes

Pas d'effectif minimum

Eléments imposés : Kick, battements costaux, voilier, 1 cercle, 1 ligne

Evaluation avec 2 notes : 1 pour l'exécution et 1 pour l'impression artistique

Classements

1 classement par département

_



Compte rendu de consultation du comité directeur

Date: 17 novembre 2024

Il a été demandé aux membres du Comité Directeur de se prononcer par voie électronique sur la validation du règlement Natation Artistique régional 2025 et le calendrier associé.

Résultats de la consultation

→ Pour : 20→ Abstention : 0→ Contre : 0

→ Non réponse : 0

Le règlement régional Natation Artistique 2025 est donc validé.

Dominique CUPILLARD

Présidente

Ligue Régionale de Natation Hauts de France

Marie-Noëlle NOULARD

Secrétaire générale Ligue Régionale de Natation Hauts de France

) Jun